

Notions-clés

__*Péréquation des ressources* Réduction des différences de potentiels fiscaux entre les communes

__*Compensation des charges* Réduction des différences de charges résultant de l'hétérogénéité des conditions-cadres dans les communes. Ces charges sont subdivisées selon qu'elles sont dues à des facteurs géotopographiques (par ex. faible densité de population, territoire inexploitable, etc.) ou à des facteurs sociodémographiques (par ex. pourcentage de pauvres, de personnes âgées, de personnes en formation, de chômeurs, d'étrangers)

__*Transfert horizontal* Transfert entre collectivités territoriales d'un même niveau, donc (en cas de la péréquation intercommunale) entre communes

__*Transfert vertical* Transfert entre collectivités territoriales de niveaux différents, donc entre canton et communes ou vice-versa

__*Potentiel fiscal* Revenu fiscal harmonisé par habitant. « Harmonisé » signifie que le rendement a été calculé sur la base d'un coefficient communal uniforme

__*Indice des ressources / du potentiel fiscal* Indique le potentiel fiscal d'une commune en pourcent du potentiel fiscal moyen

__*Dotation minimale* Dotation minimale en ressources (exprimée en indice des ressources) garantie à une commune par la péréquation des ressources. Les systèmes de péréquation financière ne prévoient pas toujours une dotation minimale.

__*Zone neutre* Intervalle (de l'indice des ressources) dans lequel une commune ne verse pas de contribution à la péréquation des ressources et n'en bénéficie pas non plus. Seuls quelques systèmes de péréquation financière prévoient une zone neutre.

__*Taux d'écrêtement marginal* Indique de combien de centimes l'allocation de ressources à une commune bénéficiaire est diminuée, respectivement de combien de centimes la contribution d'une commune donatrice est majorée lorsque le potentiel fiscal d'une commune augmente d'un franc

__*Volume de redistribution (des richesses)* Indique le volume des montants effectivement redistribués après un transfert complet (horizontal ou vertical). On le calcule en additionnant pour toutes les communes les différences entre les montants de transfert par habitant d'une commune et de la moyenne par habitant de toutes les communes. Pour un instrument de transfert horizontal (transfert moyen = 0), le volume de redistribution correspond au double du transfert opéré et pour un transfert vertical, il se situe théoriquement entre 0 et le double du transfert complet.